



**Activité UFR**  
**N° 34**  
**Mars - Avril 2016**

## SOMMAIRE

- Vie syndicale et des sections**  
p2 à 4 - Comptes rendus assemblées générales UFR 2016
- Economie et société**  
p5 - La finance menace à nouveau le monde
- Europe - International**  
p6 - Du congrès d'IndustriALL au rôle de la CGT en Europe
- Bataille des idées**  
p6 - Aujourd'hui, ce sont les milliardaires qui vous informent !
- Histoire**  
p8 - Le Concorde, ce bel oiseau
- Culture**  
p9 - Un guide pour comprendre et combattre la finance
- Sport - Loisirs**  
p10 - La randonnée équestre
- Vacances - Voyages**  
p11 - La Somme
- Publicité**

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris  
Case 433  
93514 Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.86.20  
Fax : 01.55.82.86.53  
e mail : ufr@ftm-cgt.fr  
site : www.ftm-cgt.fr

Directeur de publication :  
F. Sanchez  
Rédaction : N. Boulanger  
Maquette : S. Guitton

Bimestriel - prix : 1 Euro  
Abonnement annuel : 6 Euros  
Imprimé par nos soins

Commission paritaire  
1118 S 06644

ISSN 1251 9308

## POUR VIVRE DIGNEMENT EN CE SIECLE RETRAITES ET ACTIFS « TOUS ENSEMBLE »



**Chantal OUMAR,**  
membre du Secrétariat de l'UFR

**Les futurs retraités avec les mesures de l'accord Agirc-Arrco d'octobre 2015 seront pénalisés et subiront, ce que nous savions déjà, jusqu'à 18 % de**

**baisse de pension, selon l'annonce faite par le Figaro.**

En octobre dernier, **les syndicats CFDT, CGC et CFTC, avec le patronat**, ont cru sauver les régimes de retraite complémentaire des salariés et des cadres Arrco et Agirc, et cela au prix fort pour les affiliés. Des simulations du Conseil d'orientation des retraites précisent qu'un cadre né en 1959, voulant partir à la retraite dès qu'il a cotisé suffisamment longtemps au régime de base, perdra ainsi environ 14,5 % de sa pension complémentaire.

Cette «perte» relative s'accroîtra au fil des générations pour atteindre plus de 17 % pour un cadre né en 1990. Les salariés non cadres y laisseront un peu plus, soit près de 18 % pour la génération 1990.

La mesure de l'accord la plus douloureuse à court terme consiste en une décote de 10 % de la pension, durant trois ans, pour les salariés et cadres qui veulent continuer à partir selon les conditions du régime de retraite de base. Après l'extinction du malus ou dès sa première pension si le cotisant préfère travailler plus longtemps pour l'éviter, la «perte» sera plus faible mais persistera.

Elle atteindra 4,5 % pour un cadre né en 1959 et jusqu'à 8 % pour la génération 1990. Ces pensions seront atrophiées parce que les assurés Agirc et Arrco devront cotiser autant que leurs aînés mais toucher moins de retraite. Enfin, l'accord d'octobre contient la fin de l'AGFF en 2019, formule de financement des retraites complémentaires entre 62 et 67 ans, qui, de par sa disparition, remet en cause pour les actifs le départ en retraite à l'âge de 62 ans, vers la retraite à 67 ans ! Une situation inacceptable pour les actifs d'aujourd'hui et de demain !

**Les retraités étaient de toutes les manifestations du 9 au 31 Mars en passant par celle du 10 mars sur le pouvoir d'achat des retraités !**

Ils ont répondu en nombre à l'appel de la CGT et des organisations étudiantes, le 9 mars, pour manifester leur hostilité au projet de loi El Khomri et leur soutien

aux jeunes et aux salariés en activité. Ils étaient encore plus nombreux le 10 mars, répondant à l'appel de l'UCR-CGT et de 8 autres organisations syndicales et associations, pour une véritable revalorisation des pensions et l'arrêt des mesures régressives qui amputent le pouvoir d'achat.

120 rassemblements ou manifestations dans toute la France avec 28 000 manifestants pour 59 départements, cela témoigne d'une mobilisation forte des retraités qui ne se résignent pas à la surdité du gouvernement. L'amélioration du pouvoir d'achat des retraités est une mesure de justice sociale ! C'est pourquoi ils continuent de revendiquer :

- **Le rattrapage immédiat des pensions de 300 euros par mois**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix**
- **Aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète**
- **Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires**
- **Le maintien des pensions de reversions.**

Les 9 organisations syndicales ont adressé un courrier à Michel Sapin, Ministre des Finances, sur la question de la demi-part aux veufs et veuves. Elles se sont réunies le 25 mars pour tirer les enseignements de la journée d'actions du 10 et les moyens de prolonger la mobilisation des retraités jusqu'à ce que le gouvernement cède à leurs revendications.

L'UCR-CGT appelle à rester très attentifs à la mobilisation pour le retrait du projet de loi El Khomri, avec la jeunesse et les salariés, elle invite l'ensemble des retraités à participer aux mobilisations annoncées et celles à venir.

L'UFR Métaux sera de tous les rassemblements et manifestations. Avec une progression de 2014 à 2015 de 194 FNI en plus, elle est donc forte fin Février 2016 de 9.499 adhérents et est en capacité avec plus de 500 FNI en retards d'atteindre les 10.000 Adhérents dans les semaines à venir.

# VIE SYNDICALE ET DES SECTIONS

L'UFR METALLURGIE, visible dorénavant derrière sa banderole lors des manifestations à Paris ou ailleurs



## COMPTES RENDUS ASSEMBLEES GENERALES UFR

**5 FEVRIER 2016 - ASSEMBLEE GENERALE SNECMA VILLAROCHE**

Le 5 Février, 32 syndiqués participaient en présence d'invités de l'UFR Métaux, de l'USTM 77, de L'USR 77, des Retraités de Snecma Corbeil, de l'Association d'Histoire Sociale, de la Mutuelle Safran, des actifs de l'UFICT Villaroche. La séance a été ouverte par Raymond Amisse, secrétaire de séance, et Bernard Dagneau, secrétaire de la section, a prononcé l'introduction d'ouverture aux débats. Après une minute de silence observée à la mémoire d'un de leurs camarades décédé il y a plusieurs mois et qu'ils n'ont appris que bien plus tard, l'introduction du deuxième point à l'ordre du jour a été d'un volume important et a abordé, dans une période très difficile dans beaucoup de domaines l'ensemble des sujets de l'actualité sociale et économique.

Que ce soit les revenus des actionnaires et l'argent qui coule à flots pour ceux-ci, alors que nos pensions sont à la baisse depuis plusieurs années, que la pauvreté progresse chez les retraités notamment, que nos retraites complémentaires ARRCO et AGIRC sont menacées par le MEDEF et d'autres organisations syndicales. Tout cela en lien avec l'actualité nationale et internationale, l'Europe, les migrants, l'Etat d'urgence, la déchéance de Nationalité...les problèmes que rencontrent les retraités dans leur vie (blocage des pensions, sécurité sociale, complémentaire santé...pour militer à l'avancée des revendications, de quelle CGT nous avons besoin aujourd'hui ?...quelles suites au 11ème congrès de l'UFR, quelle préparation du 51ème Congrès de la CGT, quelle place des retraités dans la CGT pour qu'ils comptent pour UN ? Quelle vie de la

section et de ce que l'on appelle « la continuité syndicale » ?

Dans le débat qui a suivi, plusieurs intervenants sont revenus sur la manifestation du 10 mars et les relations avec les actifs, notamment sur la continuité syndicale. D'autres sont intervenus sur la situation économique et sociale de notre pays mais aussi sur l'orientation du patronat à soustraire le travail dans des pays à bas coûts pour toujours plus de profits au détriment de l'emploi créant un chômage de plus en plus important avec des conséquences sur les recettes des Assédic, et sur la précarité de l'emploi des jeunes en particulier. L'UFICT intervient dans les débats sur la situation dans l'entreprise dont la charge de travail est très importante ce qui détériore les conditions de travail des salariés avec la multiplication des horaires dont il résulte des difficultés pour la bataille syndicale ;

L'IHS est aussi intervenue sur son activité et son rôle de connaissance de la mémoire sociale et ouvrière, l'UFR est intervenue sur la continuité syndicale et sur le questionnaire de connaissance de la situation des retraités, l'USR a donné des infos sur la vie des retraités en Seine et Marne, les représentants des mutuelles sont intervenus sur les difficultés de la Mutuelle Safran, puis la séance s'est terminée par les moyens financiers de la section et son bilan voté à l'unanimité avant de passer au renouvellement du bureau de la section qui n'a pas subi de modification.

**Extrait du compte-rendu de Mireille MARCHAND**

## SYNDICAT CGT RETRAITES S. MASSON – J.P. TIMBAUD

COMPTE RENDU de la REUNION du 29 MARS 2016

Au CENTRE SUZANNE MASSON

Nous étions 17 présents avec beaucoup de camarades excusés dont Marcel Le Faucheur, Maurice Jeanneaud, Yannick Delaunay, Annie Nachin, Gérard Hamon, Jean-Claude Maltraversi, Jean Colloc, Marie-Claude Bailleau, Marie-Blanche Ramfos...

Le thème, comme annoncé à l'AG du 11 mars dernier, portait essentiellement sur le 51e Congrès Confédéral, avec la présence de Jean-Marie Schapman, ancien Secrétaire Général de l'Union Fraternelle des Retraités de la Métallurgie. La camarade du Bureau Confédéral annoncée était absente.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, trois points furent abordés :

- Dans le cadre du Projet Syndical avec la Fédé, trois camarades de Suzanne Masson avec Yannick Delaunay on fait un travail très intéressant sur l'historique des Centres.
- Pour le compléter avec les luttes et initiatives des autres Etablissements, il a été proposé que, pour J-P Timbaud, se réunissent Marie-Jo Lam, Denise Chapelain et Jean-Claude Maltraversi ; pour l'Hôpital : Michel Carré et Gérard Hamon ; contact doit être pris avec le Centre Louis Gatignon.
- La grande manifestation du 31 mars contre la loi Travail, loi de régression sociale portée par le gouvernement Hollande, Valls, soutenu par le MEDEF, la CFDT et la Droite.

### Le 51e Congrès Confédéral

La préparation du Congrès avait surtout été vue au niveau du préambule à partir de la contribution et des 4 amendements apportés par notre section et adoptés à l'AG.

La présence de Jean-Marie Schapman a permis d'élargir le champ sur l'ensemble du document d'orientation, notamment sur les 5 points du texte :

Thème 1 : «notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés »

Thème 2 : «la construction des luttes »

Thème 3 : «notre rapport avec les autres organisations syndicales, la politique et le monde associatif »

Thème 4 : «notre place dans le syndicalisme mondial et européen »

Thème 5 : «la démocratie dans la CGT»

Pendant près de deux heures, une large discussion s'instaura avec 7 ou 8 interventions de camarades. Discussion franche, parfois critique, notamment sur la communication de la CGT ou sur la nécessité d'une CGT audacieuse et révolutionnaire...

Concernant la place des retraités, on s'est félicité des propositions de modifications statutaires concernant les syndiqués retraités (cotisations, nombre de voix) tout en regrettant le temps qu'il ait fallu attendre. La continuité syndicale a fait l'objet d'une large réflexion.

Nous avons appris à notre réunion que l'AG de l'UFM se tenait le lendemain. Aucun camarade de la section n'avait eu l'information et le document préparatoire. L'étonnement était d'autant plus grand que 3 ou 4 des camarades participent régulièrement et activement à ces AG.

Pascal Street, le jour même, diffusait un mail pour manifester notre mécontentement.

La prochaine réunion de la section aura lieu : Mardi 10 mai à 9h30 au Centre JP Timbaud

La suivante, avant les « congés » d'été : Mardi 7 juin – 9h30 au Centre S. Masson.

P.S. La section CGT de l'Hôpital est très diminuée. Il a été décidé que Gérard Hamon et Michel Carré recontactent les anciens adhérents en vue de réorganiser cette section avec notre participation.

**Compte rendu rédigé par Pierre Davidoff et mis en forme par Marie-Dominique Dambrun**

## Réunion des retraités ouvriers et UFICT STX St Nazaire du 26/02/2016

Près de 25 participants pour cette Assemblée de début d'année.

La courte introduction d'ouverture portait sur :

- La situation internationale, qui est pour le moins inquiétante voire alarmante, principalement au moyen orient mais pas seulement. Nécessité d'affirmer les principes historiques de la CGT à savoir lutter pour la paix et le désarmement.
- Conséquences de ces situations de crise et conflictuelles, un afflux important de migrants en provenance du moyen orient et du sud de la méditerranée qui cherchent à vivre en Europe. Là également, nécessité d'affirmer nos

principes : solidarité internationale.

• La Grèce après s'être vue imposer l'austérité par l'Europe, se voit contrainte d'accueillir tous les migrants du moyen orient sans porte de sortie

• Les espoirs formulés par les vœux 2016, souhaitant que 2015 soit vite oubliée (loi Macron, attentats, état d'urgence, déchéance de nationalité) sont mal partis avec la mise à sac du code du travail et l'austérité qui perdure.

Face à cela, dans le sens où il n'y a pas eu d'appel ferme et rapide à manifester l'intersyndicale confédérale n'a pas été appréciée. D'autant que de nombreux appels à rejeter le projet existent. Des mécontentements se font jour dans

# VIE SYNDICALE ET DES SECTIONS

la majorité avec l'appel autour de Martine Aubry et les 500 000 signatures en ligne réalisées au jour de la réunion. Un appel à poursuivre a été lancé.

Des interrogations se confirment sur la CFDT même s'il est affirmé que le salarié lambda, adhérent CFDT vit la même galère que tous les autres. Un effort de conviction est nécessaire.

Aspect positif : les organisations se parlent. Mais pourquoi faire ? Sur Saint-Nazaire il n'y a pas de pression par rapport à l'état d'urgence même si vigipirate est affiché partout.

Sur le 51<sup>ème</sup> congrès : il y a la consultation des retraités métaux à remplir. Un problème se pose : difficile de débattre des documents dans la mesure où on ne les possède pas. Criminalisation de l'action syndicale : Air France, Goodyear, etc. Nécessité d'être vigilant et réactif. Constat : la manif sur le sujet début février a réuni plus de retraités que d'actifs.

Dans la prolongation du congrès l'activité UFR se met en place progressivement autour de :

- L'activité revendicative

- La vie syndicale
- La communication/bataille des idées
- La culture

L'appel à manifester le 10 mars pour les retraites et pensions est affirmé, précédé de la nécessaire distribution de tracts le 4 mars au marché et chacun dans son quartier, commune, village.

Un débat s'est instauré sur l'absence de perspectives politiques :

- Trahison du PS
- Quelles sont les limites (frontières) de la gauche ?
- Si Hollande est présent à la primaire, qu'est-ce qu'on fait
- Quel avenir pour notre jeunesse qui vogue de petit boulot en RSA, bref en précarité ? et cela va s'aggraver avec le projet de loi « travail »

Une question a resurgi : la mutuelle autour de l'augmentation des coûts. Essayons de faire un groupe de travail pour traiter de cette question.

**Compte rendu réalisé par Louis DRONVAL**

## Compte-rendu Assemblée Générale de la section ULSR Romans Drôme Lundi 7 Mars à 14h

Nom de la Section de retraités : Section ULSR de Romans regroupant plusieurs sections (Multi pro, EDF, Cheminots, Santé, service public, métaux FBFC et MGI)

Animateur ou animatrice de la section de retraités ULSR : Garnier Danièle

### NOMBRE DE PARTICIPANTS A L'ASSEMBLEE

Nombre de syndiqués participants : 45 dont 6 métallos

Participation du syndicat Actifs : Oui - UL de Romans

Participation de l'UFR : Oui

Participation de l'USR : Oui

Nombre d'adhésions nouvelles réalisées (AN) : zéro -

Nombre de continuités syndicales (CS) : zéro

CONNAISSANCE DES SYNDIQUES : Total de syndiqués de cette ULSR : 140

### DEBAT ET DECISIONS

Compte rendu succinct des thèmes abordés et décisions  
Suite aux diapos d'introduction le débat a tourné sur les moyens de faire changer les orientations du gouvernement que ce soit sur l'état d'urgence ou la déchéance nationale.  
Un camarade disant : « comment se débarrasser de ce système capitaliste ? »

Un autre évoquant la pétition sur la loi travail qui recueille 1 Million ½ de signatures sans les syndicats disant : « doit-on changer notre organisation CGT ? » précisant dans son comportement, dans sa façon d'agir.

Un autre qui, à la retraite, s'occupe du juridique précise que l'on voit de plus en plus de jeunes qui adhèrent à la

CGT en partant de problème de remise en cause dans leur entreprise mais ces mêmes jeunes n'ont aucune base et idée du syndicalisme, ils ont tout à apprendre.

Sur le recul des idées combien pèse-t-on précise un camarade ? Avec 5 Millions de syndiqués, on obtient des acquis avec 700 000 ont les perds.

Sur les initiatives CGT des 9, 10 et 31 Mars les camarades précisent que l'on doit, même si c'est abordé comme étant un cumul mal organisé, être présent à toutes ces initiatives et multiplier les infos pour que l'on soit le maximum et que cela ne retombe pas comme un vieux flan.

Autre initiative : suite à la remise en cause de l'hôpital de St Vallier (Drôme Nord) une pétition est en route pour arriver à 5000 signatures sur le département. Pour Romans déjà 200 signatures au 7 mars.

Pour le rassemblement départemental de l'USR CGT Drôme du 9 juin, l'initiative du rassemblement devant l'hôpital de St Vallier est validée.

Information est donné que le congrès de l'USR CGT Drôme sera le Mardi 29 Novembre 2016.

Fin de l'après Midi devant la traditionnelle pogne de Romans accompagnée d'un verre de vin blanc.

## LA FINANCE MENACE A NOUVEAU LE MONDE



Les soubresauts boursiers récents et actuels portent une accumulation de risques pouvant mener à de nouvelles ruptures : la super-austérité, l'argent

public détourné vers les marchés et des prélèvements financiers colossaux qui plombent croissance, emploi et efficacité des économies. Ce monde est au bord de l'implosion.

Si la planète finance se retrouve dans la tempête, le monde réel, nos emplois, notre économie ne seront pas épargnés. L'humanité vit sur un volcan, ce n'est pas acceptable ! Il est donc normal de se demander comment faire face à cette menace sans pour autant relancer la machine financière, sans gaver à nouveau la Bourse, les grandes entreprises et les grandes fortunes, comme cela a été fait en 2008.

Pour chercher la raison du gonflement financier planétaire et le pourquoi des risques qui pèsent sur les peuples, il faut resituer cela dans l'historique des mesures prises par les grands pays capitalistes pour faire face au krach de 2008

Après le krach et la grave récession qui a suivie, les grands États capitalistes ont mobilisé leurs banques centrales au secours des banques, des marchés et des grands groupes, en leur prêtant des tombereaux d'argent à un taux d'intérêt proche de zéro. Ces prêts massifs ont été octroyés sans aucune sélectivité, c'est-à-dire sans obligation d'utiliser cet argent, quasi gratuit, pour préserver et développer l'emploi efficace, relancer la croissance. Pour régler la note de cette opération et relever la rentabilité des capitaux mise à mal par le krach, les gouvernements ont mis en œuvre des politiques d'austérité et de soutien aux grands groupes capitalistes. En France, par exemple, l'État a prêté de l'argent à Renault et PSA, renforcé sa présence dans le capital du premier, entré dans celui du second.

Les mesures d'austérité envers les salariés et leurs familles, celles visant à baisser la dépense publique, contractent la demande et dégradent l'efficacité de l'appareil de production. Elles contribuent à étouffer une croissance qui fléchit chez les émergents, les pays producteurs de pétrole, qui hésite aux États-Unis et a du mal à repartir en Europe.

Où est allé l'argent des banques centrales ? Il est allé sur les marchés financiers et a de nouveau relancé la fièvre spéculative. « Les deux grands indices boursiers de New York, le Dow Jones et le Nasdaq, se sont littéralement envolés, progressant de 157 % et 272 % ». Les autres places financières ont suivi cette montée spéculative. Il a

transité par les trésoreries des grands groupes. L'agence de notation Moody's a révélé que les multinationales américaines ont accumulé 1 733 milliards de dollars d'argent liquide, immédiatement utilisable pour spéculer, racheter des concurrents, verser des dividendes aux actionnaires. En Europe, ce « pactole » se montait à 1 060 milliards de dollars.

L'étude d'un cabinet anglo-saxon de juin 2015 montre que la capitalisation des 100 multinationales, ayant la valeur boursière la plus élevée de la planète, a doublé entre 2009 et mars 2015, passant de 8 402 à 16 245 milliards de dollars. Ces 100 firmes multinationales ont distribué 689 milliards de dollars de dividendes en 2014.

L'importance des prélèvements financiers par des versements de dividendes, des rachats d'actions, des intérêts versés, de l'ensemble des revenus de la propriété, étouffe la croissance, réduit les ressources publiques, écrase les salaires et l'emploi. En 2012, l'OCDE, notait que, depuis le krach de 2008, « la part du revenu national constituée des salaires et avantages accessoires au salaire – la part du travail – a diminué dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE ». Elle ajoutait que ce « recul de la part du travail est allé de pair avec une augmentation des inégalités de revenu marchand, de nature à mettre en péril la cohésion sociale et à ralentir le rythme de la reprise en cours ».

En France, les intérêts et revenus de la propriété, essentiellement les dividendes, représentaient 5 % des richesses créées en 1981, 7 % en 1990, 15 % en 2000, 24 % en 2008. Après le krach de septembre 2008 et la récession de 2009-2010, ils sont repartis à la hausse et représentaient 18 % de la valeur ajoutée des sociétés non financières en 2014.

Les critères inflammables s'accumulent : moins de croissance, plus de chômage, des économies moins efficaces, affaiblies par l'importance des prélèvements financiers, des politiques publiques dépendantes des marchés financiers, plus de capitaux accumulés qui demandent plus de rémunération.

Inévitablement, ce soufflé financier va s'affaïsser, car lorsque l'écart entre la rémunération des titres financiers en cours d'émission et ceux déjà émis est trop important, les investisseurs se précipitent sur les nouveaux et délaissent les anciens dont la valeur s'effondre, c'est la mécanique infernale des krachs.

Une telle situation risque d'autant plus de se présenter que les pays qui possèdent d'énormes quantités de titres de la dette publique américaine, particulièrement la Chine et certains États pétroliers du Moyen-Orient, pour faire face à leurs difficultés et pour maintenir le cours de leur monnaie vis-à-vis du dollar, vont essayer de les revendre. Un afflux de ces titres sur les marchés peut précipiter leur effondrement.

## DU CONGRÈS D'INDUSTRIALL AU RÔLE DE LA CGT EN EUROPE

Jamais une situation européenne face à la crise et à la situation que vivent les salariés et les populations n'aura suscité autant de débats, d'engouement.

On ne peut comprendre cette situation sans faire le parallèle avec ce que nous vivons aujourd'hui, avec la Loi El Khomri en France. Les orientations prises par les dirigeants de l'Union européenne, et par les chefs de gouvernement en lien direct avec le patronat, se traduisent par la mise en place des politiques d'austérité, avec au centre la baisse du coût du travail et la détérioration des conditions de vie et de travail des salariés. Le projet présenté en France n'est qu'une nouvelle étape équivalente à celle débutée en Grèce, puis en Irlande, au Portugal, en Espagne, en Italie, en Finlande, et demain en Belgique.

Les réformes sont toujours les mêmes : destructions des systèmes conventionnels, précarisation de l'emploi, augmentation de la flexibilité, du temps de travail, baisse des salaires directs ou indirects. Le message qui consiste à dire que la compétitivité de la main d'œuvre créera plus de richesse et donc bénéficiera aux travailleurs est faux.

Les exemples de l'Espagne et de l'Irlande prouvent le contraire. L'Irlande qui a subi une austérité drastique, avec sa « loi El Khomri » a certes un taux de chômage faible et une croissance que leur envieraient presque les chinois (7% l'année dernière). Pour autant cela ne s'est pas traduit par une amélioration de la condition des travailleurs qui subissent une aggravation de leur situation et surtout un accroissement des inégalités, entre les plus riches et les plus pauvres.

L'autre enseignement est d'ordre politique. Partout dans ces pays on assiste à une désagrégation des partis sociaux-démocrates et du centre, et un report des voix sur les partis de la gauche radicale, ou pire, des partis nationalistes et d'extrême droite. D'ailleurs, les élections qui ont eu lieu dernièrement dans les pays de l'Est ont des conséquences sur le positionnement même des organisations syndicales dans ces pays.

A cette situation s'ajoute dans quelques semaines le référendum sur la sortie, ou non, de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. Outre, les concessions scandaleuses faites à Cameron pour soi-disant garder la Grande-Bretagne dans l'Union, on doit s'interroger sur les conséquences d'un Brexit. Le jeu de Monopoly qui s'ensuivrait pourrait entériner définitivement la fin de l'Union européenne et, n'en doutons pas, ce sont les salariés qui en feraient les frais.

Un « Oui » au référendum encouragerait la partition de l'Espagne, de la Belgique, voire de l'Italie. La construction de murs de partout en Europe, la remise en place du contrôle aux frontières, laissent déjà à penser que l'un des piliers de la construction de l'Europe est mort, à savoir la libre circulation des personnes. Sur la responsabilité de l'Europe face aux migrants, il y a des choses qui sont dures à entendre lorsque ces propos sont tenus par des syndicalistes sur la

base d'une discussion au sein de leur organisation.

Ce qui est en jeu c'est une construction européenne faite autour du volet économique en l'absence totale du volet social. C'est sur cette base que s'affrontent les points de vue. Les nordiques, les allemands, pensent que leur système de cogestion peut les mettre à l'abri de ce que vivent les salariés dans le sud de l'Europe.

Le ralentissement de l'économie allemande commence à poser sérieusement des questions et le patronat mène une offensive sans précédent sur la flexibilisation des horaires de travail. En Finlande, toutes les organisations syndicales viennent de signer un texte, avec le gouvernement et le patronat, allongeant le temps de travail, bloquant les salaires, réduisant le nombre de jours de congés, baissant de nouveau des primes de vacances pour les fonctionnaires.

Il faut bien comprendre que l'enjeu de ce congrès est d'engager l'organisation européenne dans un combat contre l'austérité et pour un volet social ambitieux. La résolution politique réalisée par nos camarades des Commissions Ouvrières espagnoles, en collaboration avec la CGT et les organisations progressistes, porte cet enjeu dans ses titres :

1. « Contre la politique d'austérité, pour une politique de croissance basée sur la demande ».
2. « Relancer l'industrie et récupérer les emplois »
3. « Renforcer le rôle des syndicats et augmenter le nombre d'adhérents »
4. « Développer la démocratie interne et la gouvernance syndicale européenne ».

La logique de cette résolution politique réside dans le fait que nous portons l'exigence d'une politique sociale basée sur l'amélioration des conditions de vie et de travail, avec au centre, un salaire minimum qui permette de vivre correctement, une étape forte de réduction du temps de travail sous toutes ses formes, une politique industrielle et des investissements conséquents permettant de répondre aux besoins et de développer l'emploi.

Pour pouvoir imposer cette exigence, il nous faut plus d'adhérents et le développement des luttes.

### Extrait de l'Intervention de D. PELLET-Robert au CEF



## AUJOURD'HUI, CE SONT LES MILLIARDAIRES QUI VOUS INFORMENT !

La concentration des médias bat son plein dans le monde et en France. La finance et les grands industriels du CAC 40 investissent dans la presse, dans l'audiovisuel et dans les télécoms.

Existe-t-il encore des journaux indépendants des pouvoirs financiers ? Ce n'est pas qu'une question de moyens, c'est avant tout une question politique. Des titres comme l'Humanité, la Croix, le Monde diplomatique, Politis, ou la Marseillaise (...), indépendants des entreprises du CAC 40, doivent démultiplier des trésors d'imagination pour vivre. Paradoxe, les quotidiens qui perçoivent le plus d'aides à la presse sont aussi ceux qui sont adossés aux milliardaires de ce pays.

Le phénomène est global. Tous les continents sont touchés par la concentration des médias. En quelques années, de nouveaux acteurs, souvent de l'Internet et des télécoms, de riches industriels sont venus bouleverser l'univers médiatique et mettre la main sur l'information mondiale. La concentration des médias n'a jamais été aussi forte dans le monde, aux États-Unis, 6 groupes (GE, News Corp, Disney, Viacom, Time Warner, CBS) possèdent 90 % des médias. Ils étaient une cinquantaine de « compagnies » en 1983. Comment ne pas penser que cette mainmise sur la diffusion culturelle menace le pluralisme et l'indépendance de l'information ? Dans l'ouvrage 100 Photos pour la liberté de la presse, Reporters sans frontières, pointe les fortunes qui, en Inde ou en Chine, en Russie ou aux États-Unis, ont acheté à tour des bras et de façon boulimique des moyens d'information.

Seuls les quotidiens la Croix et l'Humanité sont indépendants En France, une poignée de milliardaires contrôle 90 % des médias. De nouveaux acteurs, aux stratégies d'acquisition très agressives, ont fait leur apparition comme Vincent Bolloré, Xavier Niel ou Patrick Drahi. 57e fortune mondiale, 3e française, Drahi pèse plus de 20 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires du groupe Altice, qu'il a fondé, représentait, en 2014, 13,5 milliards d'euros. À la tête du câblo-opérateur Numéricable, l'homme d'affaires a acquis l'opérateur SFR, mis sur le marché par Vivendi, multiplié les rachats dans le câble, la téléphonie mobile et l'Internet. Et le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Altice Media Group, est devenu l'un des principaux acteurs financiers du marché de la presse et des médias. L'Express, l'Expansion, Libération... une vingtaine de magazines sont passés sous sa coupe. BFMTV, RMC, du groupe NextRadio, suivent le chemin qui mène à Drahi, lequel poursuit ses emplettes à coups de réduction des coûts et de plans sociaux, tout en s'endettant (40 à 45 milliards d'euros). Le résident suisse possède la chaîne d'information israélienne i24news, basée à Tel-Aviv, dont le patron des rédactions est aujourd'hui Paul Amar, ancien journaliste de la télé française.

« Cinq des sept quotidiens nationaux sont la propriété de quatre des dix plus grandes fortunes du pays : la première (Bernard Arnault) contrôle les Échos et le Parisien, la

cinquième (Serge Dassault), le Figaro, la sixième (Patrick Drahi), Libération, la dixième (Didier Niel), le Monde ; seuls la Croix et l'Humanité sont indépendants des milieux industriels et financiers. Le constat ne s'arrête pas aux quotidiens nationaux ; l'audiovisuel privé (chaînes de télévision et de radio), la presse magazine et la presse spécialisée sont contrôlés par des conglomerats industriels ; la presse régionale est, elle, sous l'étroite dépendance des banques, le Crédit mutuel et le Crédit agricole essentiellement. »

### Les faits de censure et d'autocensure se multiplient

Depuis le rachat du Figaro par l'avionneur Serge Dassault en 2004, puis, en 2007, des Échos par le leader du luxe Bernard Arnault, on a changé d'époque. Arnault rachète Investir, le Monde de la musique, Radio Classique, puis, plus récemment, le Parisien-Aujourd'hui en France au groupe Amaury. Un trio d'actionnaires – Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse – va, lui aussi, faire parler de lui en investissant 110 millions d'euros dans le rachat du Monde. Niel, le fondateur de Free, et Pigasse, codirecteur de la banque Lazard et propriétaire des Inrockuptibles, se joignent au milliardaire Pierre Bergé pour acquérir le Monde, qui a déjà mis la main sur les publications de la Vie catholique (Télérama, la Vie). Le Monde acquiert avec sa nouvelle équipe le Nouvel Observateur, devenu depuis l'Obs, ainsi que Rue89.

Les plus grands magazines français, l'Express, l'Obs, le Point, Paris Match, appartiennent tous à des milliardaires, dont certains vivent de commandes de l'État et sont proches des pouvoirs, comme Vincent Bolloré, l'homme qui a prêté son yacht, le Paloma, à Nicolas Sarkozy après l'élection présidentielle de 2007. Bolloré est à la tête d'un groupe diversifié qui fait aussi bien dans la voiture électrique, le commerce en Afrique ou dans les médias. Vincent Bolloré est devenu le premier actionnaire de Vivendi, en a pris la présidence du conseil de surveillance, avec elle celle de Canal Plus. Dès son arrivée, il ne s'est pas privé de mettre son nez dans les programmes et a renouvelé quasiment toutes les directions. Les Guignols sont passés en crypté, avant une mort prochaine. Des têtes tombent ou vont tomber, comme celle de Patrick Menais, coupable d'avoir passé des extraits d'une enquête sur l'évasion fiscale du Crédit mutuel, diffusée sur France3 après avoir été interdite sur Canal Plus. Le magazine Spécial Investigation voit également nombre de ses sujets retoqués.

La bataille du secret des affaires, du secret des sources bat son plein. Car la stratégie des grands financiers d'avaler tous les groupes de presse est claire : faire taire le contre-pouvoir à rengaine libérale « Il n'y a pas d'alternative ». Nous voulons croire que si.

**Extrait de l'article de Claude Baudry - Lundi, 11 Avril, 2016 - L'Humanité**

## LE CONCORDE, CE BEL OISEAU

*Tout aussi magnifique que tourmentée, l'épopée aéronautique et humaine du Concorde imprègne d'une trace durable la mémoire collective et populaire. Au défi technologique et industriel s'étaient ajoutés des obstacles de nature diplomatique, politique et écologique.*



Il y a précisément quarante ans de cela, le 21 janvier 1976, deux frères jumeaux du premier supersonique civil au monde décollent pour une première mise en service commerciale. L'un de Toulouse pour Rio de Janeiro avec Air France, l'autre de Londres à destination de Bahreïn avec British Airways. Sept ans plus tôt, le dimanche 2 mars 1969, les Toulousains regroupés par milliers au bout de la piste spécialement construite à Blagnac assistent au premier envol d'essai de cet étrange oiseau blanc au bec qui ne se redresse qu'en vol d'altitude. Les constructeurs de Sud Aviation – des compagnons ouvriers aux techniciens et des ingénieurs d'étude aux pilotes d'essai – et le public affichent une fierté unanimement partagée. Les premiers, conscients d'avoir collectivement contribué à écrire une des plus belles pages de l'industrie aéronautique. Les seconds pour avoir vécu un événement qui restera gravé dans leur mémoire.

À la descente de l'avion, André Turcat, l'un des plus grands pilotes d'essais aux commandes de ce premier vol, commente sobrement : « La machine vole, et elle vole bien. » Encore sept ans et quelques mois auparavant, le 21 novembre 1961, un Conseil interministériel donnait le feu vert au programme ainsi qu'à la coopération entre le constructeur français Sud Aviation et le britannique British Aircraft Corporation.

Ces quinze années écoulées entre le lancement du programme et le premier vol commercial en disent long aussi sur les zones de turbulences que le supersonique a dû traverser tout au long de sa gestation et de sa mise en service. Aux imprévus d'ordre industriel, économique et politique, s'ajoutent des détracteurs de tous bords, particulièrement outre-Atlantique et jusqu'en Europe même.

Pour un premier supersonique civil, les défis technologiques à relever sont énormes. Il s'agit pour la première fois de transporter sur de longues distances des passagers à des vitesses supérieures à celles du son, y compris jusqu'à Mach 2,04, soit 2 200 km/h. L'avion supersonique qui peut rattraper

le soleil dans sa course vers l'ouest relie Paris à New York en 3 h 30. Au-delà des craintes liées aux radiations cosmiques à très haute altitude, il s'agit surtout pour les ingénieurs de faire face à un niveau sonore élevé des moteurs ainsi qu'à une forte consommation de kérosène.

Alors que les premières options d'achat des compagnies sont extrêmement encourageantes, des vents contraires se lèvent et se renforcent à partir de 1973. Le cours du pétrole flambe. Le prix d'achat de l'avion s'avère trop élevé. Des défenseurs de l'environnement se mobilisent contre les nuisances sonores près des aéroports. Ce sont les autorités américaines, avant tout protectionnistes et craignant la concurrence, qui sonnent la charge. Elles refusent, jusqu'en octobre 1977, au Concorde d'atterrir à New York.

Parmi les 16 compagnies s'étant engagées sur une option d'achat du supersonique, deux seulement maintiennent leurs engagements : Air France et British Airways. Le ciel ne cesse de s'assombrir et menace de clouer Concorde définitivement au sol. Les autorités anglaises veulent retirer leurs billes, le gouvernement français tergiverse. Des vagues de suppressions d'emplois frappent les salariés de la sous-traitance. Des mutations et des licenciements sont imposés chez le constructeur devenu SNIAS depuis 1970. En riposte, les débrayages des salariés et les mobilisations diverses se multiplient et s'amplifient. De puissantes manifestations à l'appel des syndicats, des partis de gauche, des associations défilent dans Toulouse pour défendre dans un même élan Concorde, l'emploi et de nouveaux projets aéronautiques. Même l'archevêque de Toulouse y va de son soutien public. Il est toujours de notoriété publique que si la poursuite du programme Concorde a résisté, on le doit aux mobilisations syndicales, populaires et rassembleuses qui ont perduré pendant plusieurs années.

Quatorze Concorde construits en série jusqu'en 1978 assurèrent les vols réguliers vers New York et des vols spéciaux. Le drame survenu le 25 juillet 2000 avec 109 morts dans un Concorde en flammes à Gonesse près de Roissy porte un coup très rude à l'activité commerciale. Les ultimes vols s'achèvent en 2003. Concorde reste le symbole d'une volonté scientifique, politique, populaire, créatrice, capable de transformer un rêve en réalisation. Concorde incarne le rôle moteur que jouent l'innovation technologique et le savoir-faire humain. Il a ouvert le ciel à une nouvelle et formidable aventure, celle d'Airbus.



## UN GUIDE POUR COMPRENDRE ET COMBATTRE LA FINANCE

*Comment fonctionne concrètement le monde du capitalisme financier dans un moment où la crise économique et financière fait l'actualité ? Plus qu'un manuel universitaire, Laurent Carroué, professeur de géographie économique et industrielle à Paris-VIII, vient de publier le guide, clair, pédagogique, documenté, indispensable pour comprendre les enjeux de la finance.*

Depuis longtemps observateur averti de l'industrie dans une société dite postindustrielle, ses travaux ont montré combien celle-ci joue toujours un rôle majeur dans l'organisation des territoires et les rapports de puissance structurant la mondialisation, pour autant, de profonds changements bouleversent la hiérarchie planétaire, reconfigurations en faveur des pays émergents qui touchent non seulement les activités primaires, mais également les filières de haute technologie.

A cette nouvelle division du travail correspond peu ou prou une nouvelle image géopolitique de la planète financière. La finance est installée au cœur des économies, des sociétés, des territoires.

Il en est de la finance comme de l'industrie : la finance ne s'affranchit pas des territoires, des pays. Son évolution reflète l'évolution du monde géopolitique. Le regard du géographe permet de le saisir.

Cinq chapitres en ordonnent et approfondissent les différents aspects : la production des richesses, l'explosion des inégalités, la circulation et les réseaux. Le régime d'accumulation financière et sa crise systémique. Les acteurs et marchés financiers au cœur de la planète financière – rapports de forces mondiaux, banques et fonds, monnaies, actions, dettes et matières premières. Les territoires de la planète financière – systèmes bancaires, grandes places financières, paradis fiscaux. Les enjeux géopolitiques – interdépendances, système monétaire, gouvernance mondiale.

De cette quantité d'informations, exposées dans un langage clair, éclairées d'utiles tableaux et de cartes, retenons trois idées. D'abord, la finance mondiale n'est plus seulement l'affaire des pays développés.

Depuis vingt ans, les pays du Sud comptent de plus en plus. Même si New York et Londres demeurent les principales places financières, si les principaux centres de fortune offshore sont toujours, dans l'ordre, la Suisse, les îles britanniques, le Luxembourg, patrie du blanchiment de l'argent, puis les Caraïbes-Panama, un basculement s'est opéré, qu'exprime une mutation : les réserves financières internationales des États sont maintenant pour les trois quarts dans la main des pays du Sud, Asie- Moyen-Orient - Afrique du Nord et Brésil.

D'autre part, les États nationaux conservent un lien essentiel avec leurs banques. Dans la mondialisation, les territoires font de la résistance.

Enfin, la France, contrairement à ce qui se dit souvent, est loin d'être un acteur marginal. C'est même l'une des principales puissances de la finance mondiale : troisième puissance pour ce qui est des banques privées de gestion de fortune. La quatrième en termes de chiffre d'affaires de son

secteur bancaire, qui comporte des groupes géants, tel BNP Paribas, troisième banque mondiale.

Constatant combien l'économie mondiale n'a jamais créé autant de richesses, alors que leur répartition n'a jamais été aussi inégale, l'usage qui en est fait aussi inefficace, du fait de leur stérilisation par une étroite oligarchie, l'auteur plaide pour une gouvernance mondiale, pour de nouvelles régulations.

Un planète qui souffre, se dégrade, des ressources non illimitées, une croissance démographique qui appelle des réponses en termes de suffisance alimentaire, de gestion commune de l'eau, d'aménagement raisonné des territoires, comment va-t-on répondre à ces défis ?

En 2013, Laurent Carroué avait publié la France, les mutations du système productif, un ouvrage de référence. La Planète financière donne les connaissances essentielles à tous ceux pour qui la finance est vraiment l'adversaire.



## LA RANDONNEE EQUESTRE

La randonnée équestre est une activité de loisir qui permet de découvrir les régions en parcourant de grandes distances à cheval. Il s'agit donc d'une activité en relation avec l'équitation et le tourisme. Les autres termes consacrés sont équitation d'extérieur ou équitation de pleine nature. Une randonnée n'est pas un simple déplacement, il y a un aspect sportif, une découverte de la nature, et une harmonie avec son cheval. Le tourisme équestre peut aussi se pratiquer en attelage, dans des régions au relief adapté. Un grand nombre de cavaliers, propriétaires d'un ou plusieurs chevaux, pratiquent le tourisme équestre sans accompagnateur. Souvent en bandes de copains ou en famille ; on parle alors de cavaliers indépendants.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un excellent niveau en équitation pour pratiquer le tourisme équestre. Les tout débutants doivent cependant s'initier à l'équitation dans un centre équestre de leur voisinage, pendant un mois ou deux mois auparavant, afin d'acquiescer le niveau « à l'aise aux trois allures » (pas, trot et galop), selon l'expression consacrée.

La durée moyenne d'une randonnée équestre varie de quatre à six jours.

Le tourisme équestre présente plusieurs avantages :

- Le regard du cavalier assis en hauteur sur sa monture porte loin, souvent au-dessus des haies,
- Sur terrain adéquat, les allures au trot ou au galop permettent de franchir rapidement des contrées monotones,
- Le randonneur équestre est continuellement disponible pour observer le paysage ; la faune n'éprouve aucune crainte vis-à-vis du cheval qui masque l'odeur de l'homme,
- Le cavalier voyage sur des chemins ruraux qui permettent de pénétrer au cœur d'une région,
- Le contact avec son cheval, au fil des journées, apporte également une expérience nouvelle.



Le développement de cette activité, partout en France, a permis de développer un important réseau de chemins adaptés à la randonnée équestre. Certains départements, et même une région - la Bretagne, disposent de ces réseaux organisés avec itinéraires et hébergements adaptés. Exemple : La Drôme à cheval, le Jura du Grand Huit, l'Ariège à Cheval, etc.

Le développement de cette activité a permis aussi de conforter l'élevage du cheval (dit « de loisirs ») avec le soutien des Haras nationaux. Elle apporte aussi des revenus complémentaires aux exploitations agricoles orientées vers l'agro-tourisme sous la forme de gîtes ruraux ou de chambre d'hôtes.

La France est un pays pionnier du tourisme équestre en Europe, depuis les années 1970. La Fédération française d'équitation rassemble un grand nombre de licenciés en tourisme équestre (environ 60 000). Il existe deux autres fédérations non sportives de pratiquants, Equiliberté créée en 2002 par d'anciens adhérents de la CNTE (FFE) et la Fédération des randonneurs équestres de France (FREF-France) créée en 1972, plutôt adepte de la randonnée nature, des voyages et de la formation des cavaliers à la randonnée à cheval. La FREF-France est affiliée à la Fédération sportive et gymnique du travail FSGT.

Il existe 6000 centres équestres, dont des centres de Tourisme équestre et de randonnée répartis partout en France, ce qui permet des destinations variées : au bord de la mer, en forêt, à la montagne, etc. Il est même possible d'effectuer des randonnées transfrontalières en altitude entre France et Espagne dans les Pyrénées proposées par les guides équestres transpyrénéens.

Les centres de Tourisme équestre permettent aux cavaliers et non-cavaliers, d'être encadrés par des professionnels qualifiés pour découvrir l'environnement, le cheval, et le milieu équestre à travers des animations, promenades et randonnées.

## LA SOMME

La Somme est un département français dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Son nom provient de la Somme, le principal fleuve à traverser son territoire. L'Insee et La Poste lui attribuent le code 80.

Les habitants de la Somme s'appellent les Samariens, en référence au fleuve qui donna son nom au département, la Somme, dont le nom gaulois était Samara. Le département de la Somme appartient à la région Picardie. La Somme est limitrophe des départements du Pas-de-Calais, du Nord, de l'Aisne, de l'Oise et de la Seine-Maritime.

Le département a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790 en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir d'une partie de la province de Picardie (l'Amiénois, le Marquenterre, le Ponthieu, le Santerre et le Vimeu).

Le climat picard est tempéré soumis aux flux d'ouest de la façade maritime. Le département est sensible à la protection des paysages traditionnels. Les espaces « naturels » sont reconnus importants pour la préservation de la biodiversité et la richesse des habitats du département, la protection des ressources en eau et des paysages.

Le département, cœur historique de la Picardie, par sa situation stratégique entre Paris et les Flandres a toujours été l'objet de convoitises, il a été le théâtre de batailles et guerres les plus marquantes de l'histoire de la France : conquête romaine, guerre de Cent Ans, guerres de Religion, guerre de 1870, Première Guerre mondiale et Seconde Guerre mondiale.

La Somme est un département riche en sites touristiques. À Amiens on trouve la Tour Perret, plus haut immeuble en béton à sa création en 1952, la maison de Jules Verne, des hortillonnages, un parc zoologique, la place Marie-sans-chemise avec son horloge, le beffroi, et la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, une des plus vastes d'Europe. Tous les ans au mois de décembre a lieu le plus grand marché de Noël du Nord de la France.



Château de Rambures



Moulin de Maintenay

- A une quinzaine de kilomètres d'Amiens en direction d'Abbeville, le parc de Samara est un parc de loisirs traitant de la Préhistoire picarde.
- À Naours, les grottes sont un des plus beaux exemples de muches picardes.
- A Abbeville et en Baie de Somme se déroule chaque année, le Festival de l'oiseau et de la nature depuis 1991
- A Ailly-sur-Noye, depuis 1986, (mi-août à mi-septembre), le son et lumière, le Souffle de la terre retrace 2 000 ans d'histoire de la Picardie durant une heure et demie et accueille plus de 590 000 spectateurs
- A Albert, le Festival international du film animalier se déroule chaque année depuis 1991 -
- A Amiens, le Festival international du film d'Amiens (FI-FAM) se déroule chaque année depuis 1980
- A Chaulnes se déroule chaque année, pendant la durée d'un week-end, un festival de musique metal, le « Killer Fest » de renommée internationale
- A Folleville, chaque année dans le parc du château, se déroulent, fin août, les médiévales de Folleville, fête médiévale et populaire, accueillent pendant un week-end : boutiques, ateliers artisanaux, spectacles théâtraux et musicaux, tournois, vols de rapaces, reconstitutions de combats à l'arme blanche
- A Nesle, le Festival des Nuits Celtiques, se déroule chaque année depuis 2009, deux jours de parades, concerts et fest-noz
- A Saint-Riquier, le Festival de Saint-Riquier Baie de Somme se déroule depuis 1984. Il propose des concerts de musique classique dans l'abbatiale de Saint-Riquier tandis que des expositions temporaires sont organisées dans l'abbaye
- A Villers-Bocage, les P'tits Malins, depuis 2005, pour les petits et les grands ; festival des Jardins en scène au mois de juillet.

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*

**indissociable**



[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.